

consommation et de la production, tout en déplaçant vers l'Ouest l'activité économique. Il y a aussi d'autres facteurs, à savoir les retombées des innovations dans les domaines des communications et des transports, les nouveaux accords régissant le commerce international et, au Canada même, de nouvelles possibilités industrielles, notamment dans le secteur de la pêche, par suite de la décision d'étendre à 200 milles la limite des eaux territoriales.

L'autre facteur expliquant le paradoxe de l'emploi au Canada, est l'évolution de la composition de la population active. Les faibles taux de natalité enregistrés à la fin des années 60 et au cours des années 70 font que la population active s'accroîtra à un rythme plus lent au cours des années à venir. C'est dire que l'adaptation industrielle deviendra de plus en plus difficile. Elle supposera dans une plus large mesure une nouvelle répartition des travailleurs sur les plans géographique, industriel et professionnel...

Parallèlement, nous ne pouvons plus recourir à volonté aux travailleurs étrangers pour atténuer les pénuries de main-d'oeuvre. Sur le plan historique, la disponibilité des travailleurs étrangers a permis au Canada de se soustraire à l'obligation de répondre aux épineuses questions liées à nos programmes de formation...

Cependant, la réserve étrangère de travailleurs spécialisés est presque épuisée. En outre, [nos] bureaux d'immigration à l'étranger nous informent qu'il sera de plus en plus difficile de recruter de la main-d'oeuvre spécialisée et des professionnels étrangers, car d'autres pays font concurrence au Canada.

### Besoin de sécurité économique

...Les gens recherchent la sécurité économique. Ils participent à la vie communautaire et s'enracinent profondément là où ils vivent. Pour favoriser l'adaptation industrielle, nous devons motiver les gens et leur offrir des conditions intéressantes. Il serait illusoire de viser l'adaptation industrielle sans offrir aux travailleurs la sécurité économique.

Ajoutons, à propos de l'adaptation industrielle, que pour améliorer le rendement économique du Canada et la qualité de la vie, nous devons nous attacher davantage aux mesures qui peuvent aider les travailleurs à exploiter les possibilités qui s'offrent. Jusqu'ici, nous nous sommes surtout attaqués aux licenciements et aux effets négatifs de l'adaptation industrielle. Nous devons maintenant nous

concentrer sur ses éléments positifs. En d'autres termes, nous devons mettre le cap, non plus sur les industries fléchissantes, mais bien sur celles qui ont un avenir prometteur.

### Adapter les programmes de formation

Le deuxième thème général dont j'aimerais vous entretenir est celui de la formation. Je vous ai déjà fait remarquer que le nombre d'immigrants qualifiés diminuait, de sorte que nos programmes de formation doivent être adaptés en conséquence. Certains doutent de notre aptitude à relever ce défi. Par exemple, au cours des consultations menées auprès de l'industrie en 1978, on a recommandé aux premiers ministres d'accorder la priorité absolue, au chapitre de la politique gouvernementale en matière de main-d'oeuvre, aux programmes de formation à long terme destinés à produire des hommes de métier compétents.

De nombreuses propositions ont été formulées en vue de l'accroissement de l'efficacité de nos programmes de formation, notamment celles d'acheter des cours de recyclage scolaire qui soient reliés davantage aux débouchés offerts, d'amener les employeurs et les organisations ouvrières à participer à la détermination des besoins en formation et de mettre en commun des fonds de formation en vue de répartir de façon plus équitable les risques qu'elle suppose.

...Bien souvent, la formation nécessite une période d'apprentissage. Cependant, les employeurs en sont venus à considérer l'apprentissage comme un moyen coûteux et risqué d'obtenir les travailleurs spécialisés dont ils ont besoin. Le coût peut être considérable: environ \$48 000 pour former un seul machiniste. Mais ce n'est pas là leur seul souci. Malheureusement, le taux d'abandon est élevé, et les entreprises perdent souvent, aux mains de leurs concurrents, les diplômés de leurs coûteux programmes de formation.

Il ne fait pas de doute que les employeurs doivent se préoccuper de la rentabilité de la formation. Si leurs investissements ne donnent pas de résultats satisfaisants, ils continueront de considérer l'apprentissage comme étant, au mieux, une formule risquée. Il est donc évident que pour former un plus grand nombre de travailleurs spécialisés dans le secteur privé, nous devons prévoir des structures qui rendent les programmes d'apprentissage plus attrayants pour les employeurs.

### Succès de l'enseignement coopératif

...Depuis 1957, année où 75 étudiants en génie se sont inscrits à un programme d'enseignement coopératif à l'Université de Waterloo, la formule de l'enseignement coopératif a gagné de plus en plus de popularité.

La formule a la faveur des étudiants, des employeurs et des établissements d'enseignement. Vous en connaissez tous les multiples raisons.

Je crois que l'enseignement coopératif a un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de répondre à nos besoins en main-d'oeuvre dans plusieurs professions en pénurie. Une enquête réalisée récemment à l'échelle nationale auprès de certaines industries a montré qu'il y avait 3 600 débouchés pour des ingénieurs, des comptables, des scientifiques et d'autres professionnels. Or, l'enseignement coopératif a déjà porté fruit pour ces professions qui peuvent maintenant compter sur des travailleurs très compétents.

Si j'en juge d'après mon expérience du milieu scolaire, je suis porté à croire que les fonds investis par le gouvernement fédéral dans les programmes d'enseignement coopératif se sont révélés un véritable catalyseur. Les établissements d'enseignement du Canada font face, presque sans exception, à de sérieuses contraintes budgétaires. Dans ce contexte, une subvention, même modeste, peut donner des résultats très favorables.

Les possibilités que présente cette forme d'enseignement au chapitre de l'établissement d'une stratégie d'emploi m'ont amené à revenir sur la décision qu'avait prise mon prédécesseur immédiat de mettre fin au programme fédéral d'enseignement coopératif. Le groupe de travail sur le développement de l'emploi dans les années 80, qui a été établi au sein de mon ministère, se penche sur le rôle que pourra jouer l'enseignement coopératif dans la stratégie globale du gouvernement fédéral. Le rapport préliminaire du groupe paraîtra au début de 1981.

En dernier lieu, j'aimerais vous entretenir d'un des aspects des défis que le Canada devra relever en matière d'emploi, c'est-à-dire la répartition des débouchés. Nous devons adopter des mesures fermes pour faire en sorte que les femmes, les autochtones, les handicapés et les jeunes aient leur juste part du marché de l'emploi.

Bien entendu, pour réaliser cet objectif

(suite à la page 8)